Natacha CHARTIER
9 rue des genets
64000 Pau

© 06 23 67 18 27

mchartier64@gmail.com

Monsieur le Maire Président de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées François Bayrou Hôtel de Ville 64000 Pau

Monsieur le Maire,

Voici 12 ans que mon mari, moi-même et mes enfants avons décidé de quitter Paris pour venir vivre à Pau.

À mon arrivée, je travaillais sur Morlaàs et même prônais la priorité du déplacement en vélo, nos enfants étant très jeunes, nous avions opté pour des questions de facilités et d'optimisation du temps pour les déplacements en véhicule.

Néanmoins, nous avions testé les quelques déplacements en vélo et l'absence de zones cyclables ou alors de zones cyclables protégées nous en a vite dissuadées.

Nos enfants sont grands et sont prêts à se rendre au collège en vélo. Un concours de circonstance a fait que je dois me déplacer en vélo depuis 15 jours. Pour information, j'ai une distance de 5 kms entre mon domicile à mon lieu de travail.

Le trajet de mon domicile au travail est le suivant: rue Sambre Meuse (aucune voie cyclable), puis rond-point des Allées de Morlaàs (voie cyclable mais non protégée), Allées de Morlaàs (voie cyclable mais non protégée), Avenue Général de Gaulle (voie cyclable non protégée) puis pour rejoindre l'Avenue Edouard VII, je dois me ranger dans la voie du bus avant le croisement avec le Boulevard Alsace Lorraine, zone très dangereuse le matin à l'heure de pointe 7h30/8h, Avenue Edouard VII (une partie est en voie cyclable protégée), Allée Anna de Noailles (ce n'est pas une voie cyclable mais c'est protégé en passant par le parc Beaumont) puis je rejoins le Boulevard des Pyrénées (voie cyclable protégée).

En 15 jours, j'ai été frôlée par des voitures à **3 reprises** et j'ai manqué **2 accidents** par des voitures qui n'ont pas été patientes d'attendre avant que je tourne dans l'Avenue Edouard VII et qui m'ont coupé la route. Soit un risque pris tous les trois jours.

Je sais que très rapidement après votre début de mandature vous avez engagé les travaux sur le Boulevard des Pyrénées et je ne peux que vous en féliciter. D'ailleurs, il resterait à rajouter des panneaux de « civilités » car régulièrement je me fais insulter par les piétons qui ne comprennent pas ou n'acceptent pas le double passage piétons/cyclistes.

Nous ne sommes pas des puristes écologiques ou le « à tout prix vélo », nous avons conscience de la liberté de se déplacer en automobile. Néanmoins, après votre annonce « Pau, capitale humaine », nous le voyons comme le respect du déplacement et l'humain avant tout. Le vélo dans une ville comme Pau est donc un acte engagé : protection de l'environnement, mobilités douces donc mobilités protégées pour tous et encouragement aux habitants à favoriser un centre-ville accessible sans danger.

Il y a beaucoup de travaux depuis 18 mois et profiter de ces changements pour rendre plus accessible le déplacement en vélo serait une preuve que la ville est faite pour **tout type** de circulation.

Je constate que de plus en plus de personnes prennent leur vélo pour se rendre au travail. Mais je constate aussi que très ou trop peu sont des jeunes ou alors sur de très courtes distances. Je n'ai pas à défendre les bienfaits du vélo qui à mon sens est le meilleur complément de déplacement aux transports aux communs, je veux juste défendre que c'est moins d'embouteillages, moins d'accidents et une circulation plus conviviale dans une ville à taille humaine comme Pau. Il est d'ailleurs dommage que les taxis-vélos n'aient pas été plus développés et n'existent plus. Les habitants appréciaient ce type de déplacement et en particulier les personnes âgées.

Il ne s'agit donc pas de transformer la ville de Pau en Amsterdam, juste de dire oui pour que nos enfants puissent se rendre à l'école, au collège, au lycée sans prendre le risque de se faire faucher par un véhicule car le vélo n'est pas « pris au sérieux comme déplacement ». Bien sûr, il s'agit des plus jeunes mais cela concerne aussi bien les adultes qui pour nombreux d'entre eux pourraient troquer leur véhicule contre un vélo si les conditions étaient réunies pour pédaler en toute sécurité.

Je vous sais sensible à toutes ces questions, j'espère que mon courrier pourra démontrer de manière supplémentaire aux autres demandes (de particuliers ou d'associations) que le vélo n'est pas juste une lubie mais bien une autre façon de vivre et de mieux vivre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Natacha Chartier

Copie à : Pau à Vélo